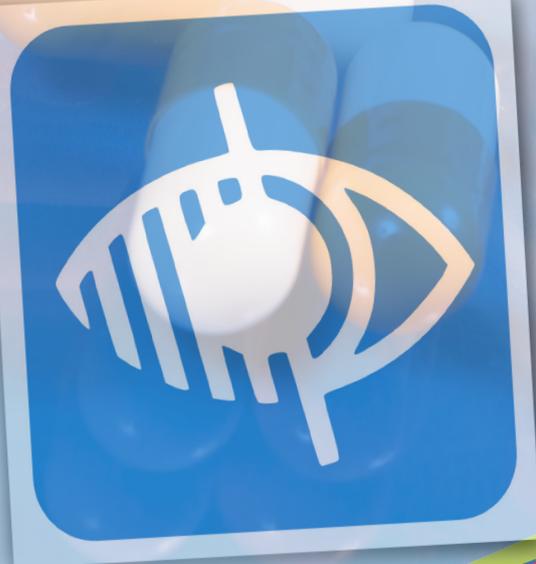


HANDICIMED

Guide pour l'auto-diagnostic du circuit du médicament

en établissements accueillant des
personnes en situation de handicap
(structures sans pharmacie à usage intérieur)



Mars 2015

L'OUTIL D'AIDE AU DIAGNOSTIC DU CIRCUIT DU MEDICAMENT.....	5
A. Objectifs	5
B. Périmètre	5
C. Mise en place d'un groupe de travail	6
D. Présentation de l'outil d'aide au diagnostic.....	6
E. Les documents mis à disposition	8
F. Comment organiser et réaliser son diagnostic?	9
1) Préparation du diagnostic	10
2) L'évaluation proprement dite	10
3) Après l'évaluation	10
ANNEXES	13
ANNEXE 1 : Modèle de fiche projet	15
ANNEXE 2 : Affiche – Information des professionnels	17
ANNEXE 3 : Plan d'action.....	19

AUTO-DIAGNOSTIC DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT

A - Objectifs

L'objectif de ce travail est de développer un outil commun au sein de la région Pays de la Loire permettant aux établissements du secteur handicap de réaliser un diagnostic de leur circuit du médicament. Il cible également les objectifs suivants :

- Améliorer la performance de la prise en charge thérapeutique des usagers/résidents
- Sécuriser le circuit du médicament en réduisant les erreurs évitables à chaque étape du circuit

Il s'agit donc pour les structures de développer une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, d'identifier les risques liés au circuit du médicament et de les traiter.

B - Périmètre

Cet outil s'adresse aux établissements du secteur handicap: MAS, FAM, ITEP, IEM, IME, Foyer ...

Il aborde les étapes suivantes relatives au circuit du médicament :

Prescription
Stockage
Préparation
Distribution / Administration
Coordination
Formations / Informations



C - Mise en place d'un groupe de travail

Un groupe de travail composé de professionnels d'établissements médico-sociaux, en collaboration avec les structures d'appui de l'ARS, a été créé en décembre 2012 :

Chefs de projet:

- Dr BEROL Valérie, pharmacien inspecteur ARS

Groupe de travail :

NOM	Pré-nom	Fonction	Etablissement
AMIGUES	Marie Françoise	Pédiatre	APAJH 44
BARREAU	Pascal	TSH	La Chateigneraie
COEDEL	Dominique	Moniteur d'atelier	ESAT Fontenay le comte
DESPRES	Paul	Ingénieur	AQuaREL Santé
DOISNEAU	Pascale	IDE	Handicap Anjou
GUILBAUD	Catherine	Pharmacien	Hopital ST Gilles Croix de Vie
HAREL	Christelle	Infirmière	ITEP FJ Marchais
HERNIOTTE	Catherine	Responsable qualité/ gestion des risques	Handi espoir
HILDT	Carole	Chargée de mission qualité	Adapei 44
JUBAULT	Jerome	Coordonnateur	DACQ ALPHA
KERNEN	Marie-Agnes	Educateur spécialisé	Internat Anne de Bretagne
LENORMAND	Lucile	Chargé mission	ADAPEI-ARIA
LEROUX	Philippe	Responsable médical	Qualisanté
LUNEAU	Gilles	Adjoint de direction	Handicap Anjou
MIGNIAU	Anne Laure	Infirmière	EEAP Le Bocage
MOLL	Marie-Christine	Coordonnateur réseau	AQuaREL Santé
ORDRONNEAU	Sandra	Pharmacien	OMEDIT
PAULMIER	Brigitte	Pharmacien	AQuaREL Santé
TERRIEN	Noémie	Coordonnateur réseau	Qualisanté
VETTIER	Nelly	Chargé de mission	ADAPEI-ARIA

D - Présentation de l'outil auto-diagnostic

Cet outil a été bâti sur la base des échanges du groupe de travail constitué de professionnels de terrain exerçant dans des établissements du secteur handicap et issus de différents métiers (infirmiers, moniteurs d'atelier, responsables qualité gestion des risques...). L'ensemble du processus du circuit du médicament a été analysé et les étapes à risque identifiées.

L'outil a été conçu pour que l'établissement dispose d'un tableau de bord sur son circuit du médicament.

Un tableau de bord se définit comme une « visualisation synthétique qui caractérise la situation et son évolution ». (Norme AFNOR FD X 50-171).

Il vise deux objectifs :

Pédagogique : les critères choisis permettent d'évaluer le respect des recommandations établies par le groupe de travail. Ils servent de modèle, de guide. Les critères sont formulés de façon à indiquer la bonne pratique.

Institutionnel : les critères permettent de visualiser, par des mesures successives (annuelles ou tous les 2 ans), l'évolution de l'appropriation des recommandations relatives au circuit du médicament.

L'outil se présente sous la forme d'une grille Excel®. Une fois l'ensemble des critères renseignés, un score (global et pour chaque item) est calculé. L'outil a été conçu pour être simple d'utilisation. Il permet de disposer des résultats en temps réel.

Il permet aussi d'identifier les points forts, de prioriser et de cibler les axes de progrès pour l'institution. Il s'agit donc d'un outil d'auto évaluation.

La grille est réutilisable pour une prochaine mesure permettant de mettre en évidence les évolutions entre deux mesures.

Utilisation de l'outil

Lors de l'ouverture du fichier excel, il convient d'activer les macros afin de permettre l'utilisation des formules automatiques.

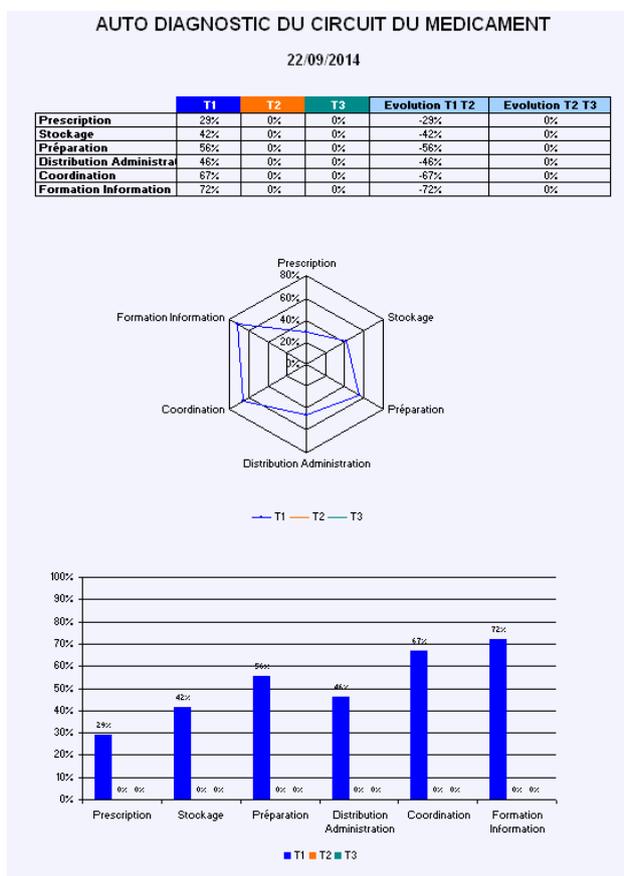
Pour chaque critère de l'outil, un menu déroulant est disponible dans la colonne cotation. Il convient de cliquer sur la flèche pour obtenir les différentes possibilités de réponses.

Prescription			
N°	Critère	T 0	
		Cotation	Score
1	Une liste de médicaments à prescrire préférentiellement est définie <i>Le fait d'avoir une liste préférentielle permet de limiter le risque de mésusage des médicaments par les soignants</i>		
2	Cette liste est connue des prescripteurs <i>Connue = Commune et à disposition des prescripteurs</i>		
3	La liste des médicaments dont la forme pharmaceutique est modifiable est à disposition des professionnels (écrasable, sécable, gélule ouvrable...) <i>A titre indicatif, une liste non opposable est disponible sur l'ADIPH, Omedit haute normandie, Omedit Poitou Charentes</i>		

Lorsque le choix est sélectionné, un score apparaît dans la case score.

Prescription			
N°	Critère	T 0	
		Cotation	Score
1	Une liste de médicaments à prescrire préférentiellement est définie <i>Le fait d'avoir une liste préférentielle permet de limiter le risque de mésusage des médicaments par les soignants</i>		
2	Cette liste est connue des prescripteurs <i>Connue = Commune et à disposition des prescripteurs</i>	Partiellement Non	
3	La liste des médicaments dont la forme pharmaceutique est modifiable est à disposition des professionnels (écrasable, sécable, gélule ouvrable...) <i>A titre indicatif, une liste non opposable est disponible sur l'ADIPH, Omedit haute normandie, Omedit Poitou Charentes</i>		

Lorsque les critères sont tous renseignés, un onglet résultats permet d'obtenir une synthèse des réponses.

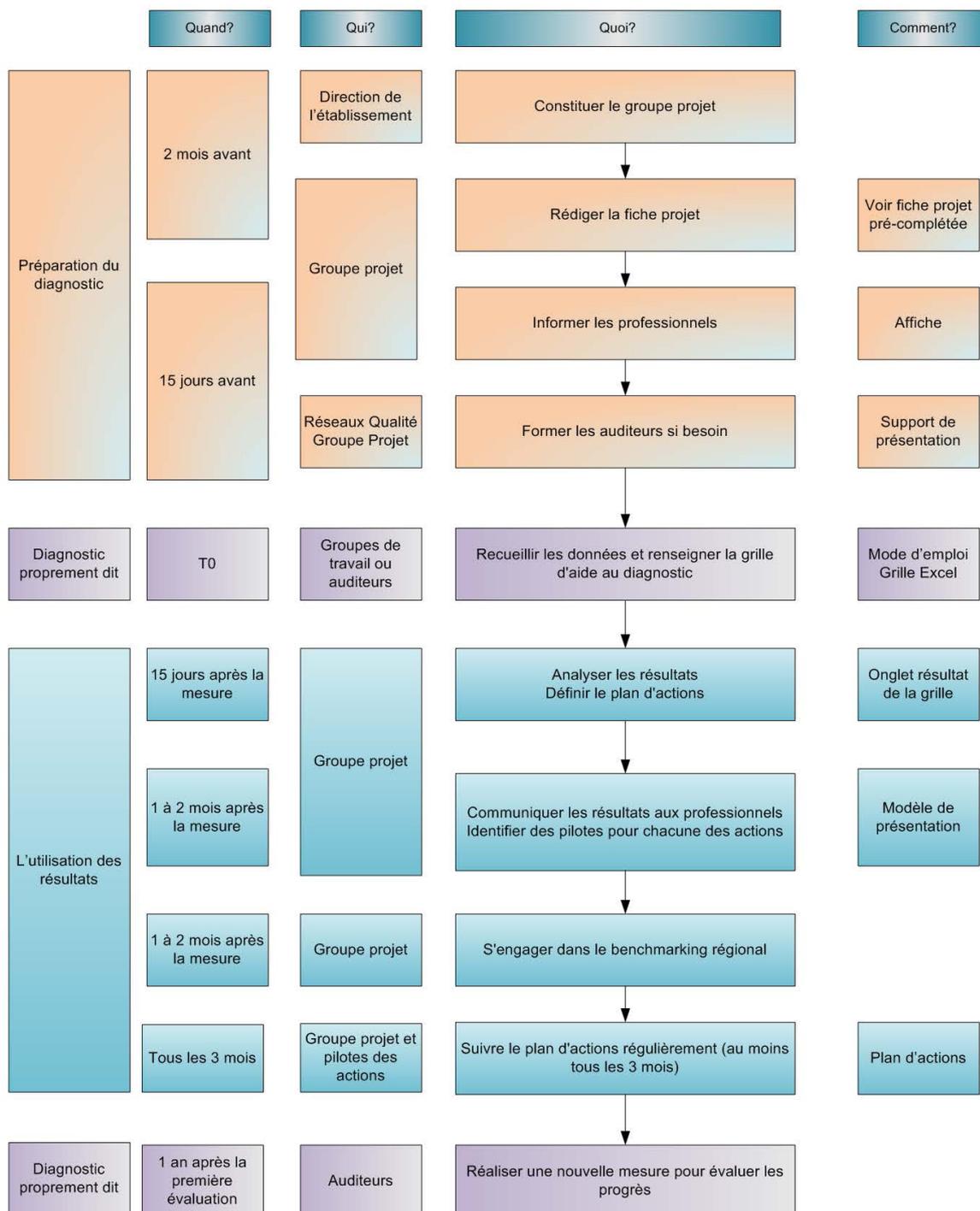


E - Les documents mis à disposition

- **L'outil d'aide au diagnostic** : Il reprend l'ensemble des critères à évaluer. Une partie des réponses sera recueillie par audit de dossiers et l'autre par interview et observation dans les unités.
- **Le guide d'utilisation de l'outil**
- **Un exemple de plan d'action**
- **Un modèle de fiche projet**
- **L'affiche de communication autour de la démarche d'autodiagnostic du circuit du médicament**

F - Comment organiser et réaliser son auto-diagnostic?

La mise en œuvre de ce projet comprend différentes étapes détaillées ci-dessous. Leur enchaînement est présenté dans le logigramme.



1 - Préparation du diagnostic

a - Constitution du groupe

Il est préconisé de constituer un groupe de travail pluri-professionnels regroupant :

- directeur
- infirmier
- et tout autre professionnel volontaire (médecin, pharmacien, aide-soignant, aide-médecin-psychologue,...)

Une partie des critères peut être renseignée par le groupe de travail. Les réponses aux autres critères pourront être recueillies sur le terrain par le groupe de travail.

b - Rédaction de la fiche projet

Un tel projet doit être décrit dans une «fiche projet». Un modèle précomplété est proposé en annexe. Il est à compléter et à valider par le groupe de travail.

c - Définition du calendrier

Les différentes étapes peuvent être programmées grâce à un chronogramme.

	S-8	S-4	S-2	S-1	T0	S+4	S+8	S+12	...
Constituer le groupe projet									
Rédiger la fiche projet									
Informers les professionnels									
Former les auditeurs									
Recueillir les données et renseigner la grille d'audit									
Mettre en place le plan d'actions									
Suivre le plan d'actions							Tous les 3 mois		
S'engager dans le benchmarking régional									
Réaliser une nouvelle mesure pour évaluer les progrès									

d - Information des professionnels

L'étape de communication est un préalable indispensable.

La démarche doit être présentée de façon claire au personnel et aux autres intervenants (professionnels de santé libéraux, sous-traitants éventuels).

Il est nécessaire de rappeler qu'il ne s'agit pas de porter un jugement sur des personnes mais bien d'évaluer une organisation.

2 - L'évaluation proprement dite

Ce diagnostic associe plusieurs modes de recueil des données :

- Interview des professionnels

Les réponses à certains critères seront recueillies auprès des différents professionnels

- prescripteurs,
- infirmiers,
- aide-soignants,
- cadres socio-éducatifs,
- directeur de l'établissement.

Il est important que ces rencontres soient organisées afin de ne pas perturber le travail et de rassurer les professionnels sur le fait qu'il ne s'agit pas d'un contrôle et que cette démarche s'inscrit dans une démarche de progrès.

Si le recueil des données est réalisé par des auditeurs, il est recommandé qu'ils soient formés à la méthode d'audit. En effet, il est important de respecter la déontologie de l'audit.

Les structures peuvent solliciter les réseaux qualité (AQuaREL Santé et QualiSanté) pour des conseils méthodologiques.

- Consultation de documents

Certains critères se rapportent à l'existence de documents qui doivent définir des organisations

- Audit de dossiers

Ce diagnostic comporte une phase d'étude des dossiers des résidents/usagers. L'objectif est d'étudier la conformité réglementaire des prescriptions et le suivi médical et biologique.

Afin d'évaluer la conformité des différents critères, 10 dossiers de résidents/usagers seront analysés. Les dossiers devront être tirés au sort à partir d'une liste des résidents/usagers présents depuis plus d'un an dans l'institution et recevant un traitement.

Un fichier Excel vous permet de saisir les données et d'obtenir les résultats (onglet résultats) en temps réel. Les résultats sont reportés dans l'outil présenté ci-dessous

3 - Après l'évaluation

a - Mise en place et suivi du plan d'actions

Le plan d'action portera sur les points à améliorer qu'il conviendra de prioriser à partir de critères de gravité et de la capacité de mise en œuvre par l'établissement. Il détaille les modalités d'actions, les moyens, les responsabilités et le calendrier pour chacune des actions.

Certaines actions complexes pourront nécessiter la rédaction d'une fiche «projet» (voir modèle en annexe).

Titre de l'évaluation : Circuit du médicament										
Outil d'évaluation utilisé : Outil ARS							Pilote :			
Année										
Actions d'amélioration	Responsable de l'action	Janv	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	...
1										
2										
3										
4										
5										

b - Communication interne sur les résultats

Il est essentiel de communiquer sur les résultats auprès des professionnels intervenant au sein de l'institution.

Un rapport écrit doit être disponible. Une communication orale doit néanmoins être privilégiée. Les points forts seront valorisés et les points à améliorer discutés. Ce type de réunion permet aux professionnels de partager les enjeux en termes de sécurité. Il favorisera leur implication et l'identification des pilotes des différentes actions.

Ces résultats pourront être utilisés pour alimenter vos évaluations interne et externe.

c - Bilan régional

Les auto-diagnostics complétés devront être transmis à l'équipe opérationnelle du réseau AQuaREL Santé qui les anonymisera avant de les traiter.

Un bilan régional sera réalisé à partir de ces retours.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Exemple de fiche projet

ANNEXE 2 : Affiche - Information aux professionnels

ANNEXE 3 : Plan d'action



ANNEXE 1 : Exemple de fiche projet (à adapter à votre structure)

	Réseau AQuaREL Santé	
	Fiche Projet	
	Version n°1.0	Validée le :
		Rédigée par :
auto-diagnostic du circuit du médicament		

1. REFERENCES

1-1 Référentiels

Référence interne :

Ex : procédures, modes opératoires existants

Référence externe :

2. INTERET DU PROJET

3. OBJECTIFS À ATTEINDRE ET PUBLIC

3-1 Objectifs :

- Améliorer la performance de la prise en charge thérapeutique des résidents
- Sécuriser le circuit du médicament en réduisant les erreurs évitables à chaque étape du circuit
- Améliorer l'efficacité de l'organisation du circuit du médicament
- Réaliser en fonction des résultats obtenus des actions d'amélioration

3-2 Public concerné :

Tous les professionnels de l'établissement

4. EQUIPE DE REALISATION

5-1 Pilote du projet :

Ex : Directeur d'établissement, Responsable qualité

5-2 Groupe de travail :

Personne X, fonction

Personne Y, fonction

5. ESTIMATION DES COUTS

7-1 Inscriptions

- Périmètre : _____

Définir le nombre de services audité par établissement

7-2 Ressources humaines

- Nombre d'auditeurs, durée estimée pour chacun à N jours hommes de travail
- Les membres du groupe de pilotage temps estimé à N jour homme

 <p>Association pour la Qualité, la gestion des Risques des établissements Est-Ligériens en Santé</p>	Réseau AQuaREL Santé	
	Fiche Projet	
	Version n°1.0	Validée le :
	Rédigée par :	
auto-diagnostic du circuit du médicament		

6. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Date de début : _____

Diagramme de mise en oeuvre (estimation pouvant faire l'objet d'un chronogramme plus détaillé)

Date estimée de fin : _____

7. ELEMENTS DE LISIBILITE ET DE PERENNITE DU PROJET

Mise en place d'audits périodiques ciblés

Mise en place d'indicateurs de suivi à l'usage des cadres des unités

8. DOCUMENTS ASSOCIES

VALIDATION DU PROJET
<p>Nom et fonction</p> <p>Document validé le :</p> <p>Signature :</p>

DIAGNOSTIC DE NOTRE CIRCUIT du MÉDICAMENT

Du ___/___/20__ au ___/___/20__

nous allons établir un diagnostic de notre circuit du médicament.

Pourquoi réaliser ce diagnostic ?

Le circuit du médicament est une activité qui associe une multitude de partenaires et nécessite une coordination efficace entre ces acteurs.

Les risques sont d'autant plus importants que nous accueillons une population fragile avec des pathologies complexes.

Il s'agit donc :

- D'améliorer la performance de la prise en charge médicamenteuse des résidents/usagers
- De sécuriser le circuit du médicament en réduisant les erreurs évitables à chaque étape
- D'améliorer l'efficacité de l'organisation du circuit du médicament

Ce projet s'inscrit dans une **démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.**

Quel est le périmètre de la démarche ?

Le diagnostic s'intéresse à **l'ensemble des étapes du circuit du médicament, soit :**

- Prescription
- Stockage des médicaments
- Préparation des doses à administrer
- Administration
- Coordination entre les partenaires/ continuité de la prise en charge
- Formation des professionnels de santé
- Information résident/entourage/aide de vie

En pratique, comment cela va se dérouler dans mon unité ?

Pour établir ce diagnostic, un groupe de travail interne regroupant directeur, médecin coordonnateur, IDE, pharmacien et d'autres professionnels a été constitué.

Un outil régional d'aide à ce diagnostic abordant une cinquantaine de critères va être utilisé.

Les réponses à certains critères devront être recherchées sur le terrain (unité, dossier).

Aussi, vous pourrez être sollicités pour répondre à quelques questions par des membres du groupe de travail ou des auditeurs.

Il ne s'agit en aucun cas d'un contrôle, le recueil des données sera réalisé de manière anonymisée et sans jugement.

Et après ?

L'outil va nous permettre d'identifier nos **points forts** et nos **points à améliorer** pour lesquels nous devons mettre en place des actions pour sécuriser le circuit du médicament.



AQuaREL Santé
4 rue Larrey
49100 ANGERS
www.aquarelsante.com



Structure d'appui Qualité, Risques, Evaluation

Réseau QualiSanté
85 rue Saint Jacques
Hôpital Saint Jacques
44093 NANTES CEDEX 01
mél : reseauqualisante@chu-nantes.fr
www.reseauqualisante.fr



Omédit Pays de la Loire
Pharmacie centrale
85 rue Saint Jacques
Hôpital Saint Jacques
44093 NANTES CEDEX 01
Tél : 02 40 84 60 17
www.omedit-paysdelaloire.fr

ARS Pays de la Loire
CS 56233
44262 NANTES Cedex 2

Tél : 02 49 10 40 00
Mél : ars-pdl-contact@ars.sante.fr
www.ars.paysdelaloire.sante.fr

édition mars 2015